

LES ENSEIGNEMENTS DE LA TABLE RONDE THÉMATIQUE N°3

DIEPPE, 17 mai 2010

Ce texte résume les enseignements de la troisième table ronde du débat public, le 17 mai 2010. Il a été soumis aux commentaires des internautes jusqu'au 11 juin.

La réunion a rassemblé près de 150 participants, élus, institutionnels, pêcheurs et habitants, associatifs. Elle a été suivie en direct par 417 internautes, 87% de France, 13% du reste de l'Europe.

Philippe Marzolf, président de la Commission particulière de débat public, présente d'abord la Commission ainsi que les principes et les objectifs du débat dont le thème est, ce soir : **Quelles seraient les perspectives d'emploi et de formation pour les deux régions si le projet des deux côtes se réalisait ?**

Le maire de Dieppe, M. Jumel, dans son accueil, souligne que l'énergie n'est pas un bien comme un autre et qu'un grand nombre d'habitants de la planète en sont privés. Il souhaite que le projet soit lié aux réalités locales, notamment aux difficultés de la pêche et du tourisme.

La table ronde est cadencée en 3 temps suivis d'échanges avec le public :

- Retombées économiques et filières industrielles
- Emplois induits et formations nécessaires
- Précisions du projet de La Compagnie du Vent sous l'angle de l'emploi

Gérard Bilon, président de l'Association Sans Offshore à l'Horizon, et Alexis Maheut, président du comité régional des pêches de Haute-Normandie, déplorent qu'on parle des emplois induits et pas des emplois directs, ni des emplois perdus. Ils s'inquiètent en effet des emplois qui disparaîtraient à cause de la réduction de la zone de pêche, même si d'autres emplois seraient susceptibles de se créer, pour des métiers différents.

Les exposés et les débats voient s'opposer différents arguments sur l'emploi.

Des acteurs économiques prêts à saisir les opportunités

Monsieur Castel (Chambre de commerce et d'industrie littoral normand picard) entend démontrer que, contrairement à certaines affirmations, l'éolien est générateur d'emplois : aujourd'hui, 2600 éoliennes terrestres sont installées, générant 10000 emplois ; l'objectif de 25000 MW fixé par le Grenelle de l'environnement (dont 6000 MW en mer) devrait être source de 60000 emplois.

Pour exemple, une éolienne à terre équivaut à 12,5 emplois en fabrication, 1,2 à l'installation, 1,3 pour les études, 0,4 pour la maintenance, soit 15,4 emplois (source MEEDM).

Il indique qu'aujourd'hui 150 entreprises sont actives dans l'éolien et présente l'exemple d'un constructeur d'éoliennes intégrant à hauteur de 65% des fournitures françaises, 55% de la mécanique française et 74% de maintenance française.

Pour lui, l'éolien en mer oblige à franchir un nouveau cap industriel : il s'agit de fabriquer et pas seulement d'assembler. Il faut 200 éoliennes/an pour justifier la création de cette nouvelle filière.

Mr Castel et Gérard Mercher (Le Havre Développement) se rejoignent pour estimer en outre que cette filière peut être mise en place dans la région : 84 entreprises de Normandie, Picardie et Nord Pas-de-Calais sont intéressées par le projet. La Compagnie du Vent indique que 50 entreprises locales ont été déjà contactées pour les différentes phases de la vie du projet. Il ressort que le projet mobiliserait de 650 à 900 emplois directs locaux en hypothèse basse pour la construction du parc et de 1100 à 1200 emplois indirects. Elle indique en outre que la maintenance créerait 50 emplois directs locaux et une centaine d'emplois indirects. g==f

Les différentes étapes de la vie du projet sont concernées :

- la phase d'études préalables mobiliserait une vingtaine d'emplois locaux
- la phase de construction : Le Havre, port industriel d'embarquement pour tous les sites de la Manche est équipé pour accueillir les éléments. « On préfère que l'activité portuaire se fasse au Havre, en Normandie, plutôt qu'à Brême ou au Danemark » explique le directeur du Havre Développement
- l'installation : les fondations (qui représentent 40% du coût total) génèrent beaucoup d'emplois (500 à Bremerhaven) ; il faut ajouter 3 emplois indirects par emploi direct.

La maintenance enfin assure des emplois à long terme sur les ports situés au plus proche des éoliennes.

Gerard Mercher admet que les entreprises étrangères sont « parties plus tôt » mais se dit certain qu'il n'est pas trop tard pour les entreprises françaises pour se mettre en ligne.

Saisir les opportunités : des exemples en France et en Europe

- L'entreprise de montage Enercon comptait 10 personnes en 2002, 230 aujourd'hui, toutes françaises. Les employés d'Enercon indiquent que s'ils ont été formés au départ par les Allemands, aujourd'hui il n'y a que des Français qui

installent.

- A Brême (Allemagne), 500 emplois ont été créés pour les fondations, au total 3 000 emplois directs (soit 9 000 emplois indirects)
- A Esbjerg (Danemark), la pêche était essentiellement destinée aux huiles et farines de poisson, elle déclinait depuis 20/25 ans, par difficulté de recruter des jeunes. Il reste aujourd'hui des pêcheurs pour la consommation humaine qui pêchent sur des bateaux plus gros. Le gaz et le pétrole ont assuré la relève de la pêche minière, aujourd'hui c'est l'éolien qui a déjà créé 2000 à 3000 emplois sur les 8 000 de l'industrie offshore, assurant la croissance même pendant les années de crise 2008-09. Il n'y a eu aucun accident maritime depuis l'installation du premier parc en mer en 2002.
- 55 embarquements sont intervenus pour la construction du parc Horns Rev 2, 500 emplois en phase de construction (grues, transport, chargement, santé, environnement) plus les emplois indirects : hôtels, restaurants, taxis, location de véhicules
- Un pêcheur danois a dû vendre son bateau devenu trop vieux : il l'a remplacé par un bateau de transport de personnes. Aujourd'hui, il a 7 bateaux, dont 3 ont été construits à Esbjerg
- Catherine Quignon-Le Tyrant, maire de Montdidier (6 500 habitants) rapporte l'expérience qu'elle a initiée sur sa commune et qui lui a assuré emploi et autonomie énergétique : 4 éoliennes ont été implantées par la ville : 2 suffisent à couvrir les besoins de toute la ville, les deux autres permettent à la municipalité de percevoir des redevances. « Les agriculteurs n'en voulaient pas, aujourd'hui ils en veulent plus ». Le terrassement, le raccordement électrique et la maintenance sont l'œuvre d'entreprises locales. « Notre choix c'est d'avoir du boulot ici, pour les artisans et les hommes... Le chômage : il faut trouver des réponses pour demain »

Des pêcheurs qui souhaitent maintenir leur activité et des habitants qui expriment leurs craintes

Les opinions exprimées disent combien les pêcheurs tiennent à maintenir leur activité en l'état : ils veulent rester pêcheurs et non pas devenir navigants, ils opposent l'argent des affaires à leur métier, trouvent, comme certains habitants, que leur région a déjà beaucoup sacrifié à la production énergétique régionale et nationale (nucléaire, éolienne à terre) et craignent que le projet éolien en mer des Deux Côtes ne " fasse jurisprudence ".

- Alexis Maheut réfute les arguments avancés sur la capacité de l'éolien à créer des emplois ; il affirme que les composants des éoliennes sont chinois, les

transport néerlandais et que, sur ce projet, les bateaux ne seront pas français, les ouvriers non plus. Pour lui ce projet ne générera aucun emploi local. S'il se dit conscient de l'avantage français sur la Grande-Bretagne, où il n'y a pas de concertation, il s'inquiète des impacts de ce parc.

- « Mes parents étaient agriculteurs », dit un patron-pêcheur, « ils ont été expulsés pour une centrale nucléaire... ». il redoute d'être à son tour « expulsé » de son métier par le parc éolien.
- Mr Le Bail (CAPA) pose la question : « la pêche fait vivre 250 marins et 1000 personnes à terre : la zone concernée par le projet représente 80% de la zone couverte par les pêcheurs dont la flotte est constituée à 90% par de petits navires qui pratiquent les arts traînants. Que fait-on de ces hommes ? ». La Compagnie du Vent rappelle que le projet des Deux Côtes ne couvre qu'une faible partie de la zone 29F1 où pêche la flottille normande.
- Un maire précise que les habitants de sa commune ne veulent « ni d'une usine ni d'une éolienne devant chez eux »
- Plusieurs participants estiment que la région a « déjà donné » et que les « autres régions » peuvent aussi faire un effort.
- L'image d'éoliennes en mer proposée par La Compagnie du Vent est contestée. La Compagnie du vent précise que les simulations paysagères réalisées en France à terre et au Danemark en mer, avec des outils sophistiqués, ont permis de vérifier que ces anticipations s'avéraient exactes
- Les granulats nécessaires à la fabrication du béton sont aussi extraits en mer : c'est encore une contrainte pour les pêcheurs
- Certains refusent de voir des intérêts privés gérer la vie collective et notamment l'énergie : « On parle d'emploi, mais au nom du paysage qui est en train de changer, on parle surtout de capitalisme vert ».

D'autres réactions

- Un Dieppois se dit plus choqué par Penly que par les éoliennes : « une éolienne ne fera jamais un carnage comme Tchernobyl »
- Le vice-président de l'association Energie Partagée veut créer une société coopérative autour des énergies renouvelables. Il estime qu'en termes d'emplois/Kw l'éolien est plus performant que le nucléaire et demande au maître d'ouvrage s'il a envisagé un actionariat citoyen.

Des formateurs déjà à l'œuvre

A partir des compétences qui existent déjà sur place, plus de la formation, il est possible de créer un véritable pôle de compétences sur l'éolien en Picardie, assurent

tour à tour Brayima Dakyo, professeur à l'université du Havre et Olivier Gontier (institut consulaire de formation – CCI de Dieppe).

A Fécamp, un équipement regroupe l'Université du Havre, le lycée de Fécamp, une plate forme technologique et un laboratoire de recherche pour former 24 étudiants de niveau bac+3 (licence) en partenariat avec des industriels, qui ont tous trouvé du travail à la sortie jusqu'à maintenant. « Je ne suis pas certain que tous les enfants de pêcheurs aient vocation à devenir pêcheurs » dit le Pr Dakyo qui propose de combiner les compétences de marin avec l'électricité ou le génie civil.

A Dieppe, l'Institut Consulaire de Formation a également acquis des matériels de formation pour :

- les apprentis du CFA énergétique
- 2 bacs pro sur le froid et la maintenance énergétique
- compléter la formation des salariés à la demande des entreprises
- répondre aux besoins d'intégrer rapidement de nouvelles technologies (montage, réglage...)

Olivier Gontier a identifié des formations anticipant le projet des Deux Côtes et certaines permettent la conversion des pêcheurs.